

20 mai 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IPSOS
(Euronext Paris)

Par courrier du 20 mai 2008, la société Oddo Asset Management (1) (12 boulevard de la Madeleine, 75009 Paris), agissant pour le compte d'OPCVM dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 27 mars 2008, par suite d'une acquisition d'actions IPSOS, le seuil de 5% du capital de la société IPSOS et détenir alors pour le compte desdits OPCVM, et au 19 mai 2008, 1 686 310 actions IPSOS représentant autant de droits de vote, soit 5,0001% du capital et 3,83% des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par Oddo & Cie.

(2) Sur la base d'un capital composé, au 31 mars 2008, de 33 725 241 actions représentant 43 985 923 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.